

Traditions grammaticales (japonais, islandais, arabe, Moyen Âge...), transferts et rapports à l'historicité.

Biennale d'Histoire des Théories Linguistiques
Ecole Européenne d'Été
Porquerolles, le 31 août 2009

Atelier animé par : Bernard Colombat (« Le transfert du latin au français dans les grammaires françaises de la Renaissance »)

Autres participants :

Anne Grondeux (« Qu'est-ce qu'un commentaire ? (au Moyen Âge) »)

Maria Colombo-Timelli (« Transfert terminologique entre latin et français dans les premières grammaires françaises »)

Djamel Kouloughli (« TGA [Tradition Grammaticale Arabe] et historicité : quelques points de repère »)

Cyril de Pins (« Le cas de l'islandais »)

Akira Terada (« Le cas du japonais »)

Compte rendu par Alessandra Mosca et Angela Senis.

I. La construction de l'identité linguistique

Dans toutes les traditions, l'identité de la langue se construit « par contraste », par un effort de distinction des autres langues proches, qu'elles le soient dans l'espace – le japonais s'affirme par opposition au chinois, auquel il emprunte l'écriture – ou dans l'espace-temps – c'est le cas de l'arabe, qui impose une variété de langue « haute » (celle du Coran et de la poésie) afin de contraster la corruption des autres variétés; du Moyen Âge, où le terme « lingua romana » change de référent suivant qu'on lui oppose les langues des zones limitrophes ou le latin; du français face au latin, langue avec laquelle il coexiste pendant quelques siècles et de laquelle il s'éloigne au fur et à mesure (à la Renaissance, le français remplace graduellement le latin dans l'enseignement).

La poésie s'avère un constructeur d'identité en Islande, aussi, où le Skald (le poète) réclame la nécessité de bien maîtriser la langue pour mieux l'exploiter.

Des facteurs non-linguistiques interviennent également dans le processus de construction de l'identité. Et notamment des facteurs politiques et sociaux, tels que l'aspiration à la centralisation du pouvoir politique qui passe par l'imposition d'une langue unique (dans le monde arabe et au Japon, mais en France aussi) et l'affirmation, en Islande par exemple, d'une culture particulière censée contraster les dangers d'un christianisme global envahissant.

II. De la prise de conscience de la langue à la naissance d'une grammaire

A. Le cas japonais

L'adoption du système d'écriture chinoise au Ve siècle par la langue japonaise fait ressortir les principales différences typologiques entre les deux langues et les difficultés d'adaptation qui s'ensuivent: comment se servir, par exemple, de signes conçus pour une langue

isolante? Comment rendre compte de l'ordre des mots? Une illustration des sons et des caractères du japonais se trouve dans les supports pédagogiques de l'atelier.

B. La tradition grammaticale arabe

Un conte attribue le début de la grammatisation de l'arabe à une faute commise par la petite fille d'Al Du'ali qui, voulant dire « que le ciel est beau! », prononce plutôt « quelle est la plus belle chose du ciel? », à cause d'une terminaison incorrecte. Cette anecdote aurait poussé le grammairien à fixer les règles de la langue pour combattre la corruption que vivait l'arabe à l'époque. D'autres théories, moins fantastiques, s'efforcent d'établir des analogies entre la tradition grammaticale arabe et la linguistique moderne. Des études plus récentes opposent à ces conceptions une vision plus réaliste qui ne néglige pas les éléments montrant une continuité entre la tradition arabe et des traditions plus anciennes ou parallèles (celles du grec ou d'autres langues sémitiques). La grammaire de Sibawayhi, considérée comme l'ouvrage fondateur, naîtrait donc d'une réflexion préexistante, et la tradition qu'elle inaugure, d'ailleurs, ne serait pas si homogène qu'on l'affirme.

C. Le cas islandais

C'est dans l'*Edda* de Snorri qu'on retrouve les premières observations linguistiques sur l'islandais. Écrit après la christianisation, ce recueil est le gardien d'une tradition menacée de disparaître. Il s'agit d'un véritable manuel de poésie scaldique, composé de quatre parties (un prologue, la *Gylfaginning*, le *Skaldskaparmal*, le *Hattatal*) dans lesquelles figurent plusieurs éléments témoignant d'une réflexion sur la langue, et notamment les listes de *kenningar* – des figures de style résumant en quelques mots des épisodes de la mythologie nordique – utilisées par le Skald en tant que métaphores figées et culturellement partagées. Dans le prologue, des remarques linguistiques explicites essayent de prouver l'ancienneté de la langue islandaise.

D. Le commentaire au Moyen Âge

Les commentaires aux textes représentent l'un des outils de la grammatisation médiévale. Le texte joue un rôle crucial dans le chemin de la connaissance, à l'époque; on accède à la signification d'un ouvrage en deux étapes: la *lectio* analyse la matière du texte, alors que la *narratio* permet de saisir l'idée générale de l'auteur. Les ouvrages de référence sont noircis de commentaires dont le statut est bien codifié et dans sa représentation graphique et dans sa capacité référentielle (plusieurs commentaires sont continuellement repris : il est souvent impossible de remonter à l'auteur original). Tous les domaines sont glosés: les textes religieux, les traités juridiques, les grammaires (les *Glosulae Prisciani* représentent une étape fondamentale de la transmission de la tradition grammaticale médiévale).

E. La traduction comme atelier du transfert

La tradition grammaticale française tire son origine des traductions de l'*Ars minor* de Donat. Dans ces ouvrages, le latin et le français se côtoient, l'un illustrant et servant de support à l'autre: le public de lecteurs n'ayant plus le latin comme langue maternelle, des citations et des paradigmes en français intègrent les passages les plus obscurs. D'un côté, on se sert du français pour décrire les catégories du latin (transfert conceptuel qui produit un transfert terminologique), de l'autre, le français devient une langue de référence capable d'exemplifier la description du latin.

F. Les premières grammaires françaises

Les premières grammaires françaises, qu'elles soient écrites en latin ou en français, opèrent de nombreux transferts conceptuels de la tradition grammaticale latine: les parties du discours et d'autres catégories secondaires sont gardées, malgré leur bas degré de rentabilité dans la description de la langue romane naissante. Cela engendre inévitablement des contresens et des problèmes catégoriels: les paradigmes des déclinaisons figurent dans ces premières grammaires alors que la langue décrite exprime désormais ses relations syntaxiques à l'aide des prépositions, ou encore, l'impersonnel garde la subdivision en voix active et passive alors qu'il n'y a pas de formes (*voces*) distinctes en français pour exprimer cette opposition sémantique.

III. Les formes de transmission du savoir

Il ne faut pas oublier, comme nous le rappelle l'étymologie du mot « grammaire », que la science est avant tout liée à l'écrit. La grammatisation est en ce sens étroitement liée au passage à la scripturalité et donc à une certaine stabilisation de la langue, bouleversement qui sera renforcé par l'arrivée de l'imprimerie. Ce passage n'est cependant pas brutal, loin s'en faut, et les prémices de cette scripturalité coexistent avec une tradition orale ancrée de longue date.

Ils ont souvent un lien étroit avec l'aspect pédagogique. L'enseignement de la grammaire basée sur des textes dans une langue autre que la langue maternelle (cas des ouvrages de Priscien et Donat en latin au Moyen Âge en France) précède bien souvent une explicitation orale dans la langue maternelle des apprenants. Une preuve visible a également été mise en exergue par Maria Colombo-Timelli dans le *Donat français*. La multitude de « etc. » qui ponctuent le texte sont la trace d'une oralité responsable du savoir et pour laquelle l'écrit a une fonction limitée à celle de « pense-bête ».

En japonais, l'éducation religieuse consiste en la transmission de la parole de Bouddha par le biais des sutras bouddhiques. L'enseignement dans les temples passe par la lecture, donc à la fois par un support écrit et une très forte tradition orale.

En arabe, l'enseignement est également lié à une très forte oralité et à la mémorisation, la trace écrite n'étant finalement qu'un support qui ne saurait constituer un savoir à lui-seul. Cependant, il est la trace d'une révolution à la fois technologique et intellectuelle (Cf. le *Kitāb* de Sībawayhi comme acte fondateur de la grammaire arabe). En pratique, la connaissance grammaticale consiste à apprendre un texte par cœur, puis à faire de même avec son commentaire. Cette démarche est sanctionnée par une « licence d'enseigner » un texte délivrée par le maître.

Dans cette tradition en mutation, la mémorisation occupe une place de premier ordre. Dans cette optique, les rythmes et rimes revêtent une importance considérable. Les grammaires versifiées du Moyen Âge d'Alexandre de Villedieu et d'Evrard de Béthune en sont une illustration. La place accordée à la poésie va dans ce sens et il se dégage des différentes interventions que cet attrait est interculturel. Les scaldes en poésie islandaise sont à l'origine d'une prise de conscience de la langue et d'une utilisation recherchée et étudiée tant d'un point de vue grammatical et que lexical. Ils sont à la fois dans l'oralisation et dans l'écriture, si l'on considère le patrimoine manuscrit islandais qui se veut l'un des plus importants en Europe. Ce sont en quelque sorte les garants de la langue et de la culture islandaise au

même titre que la poésie en arabe est la garante d'une langue épurée (« haut arabe »), référentielle, voire idéale, hors de toute corruption linguistique.

La poésie est en quelque sorte un entre-deux, un pont entre la langue orale et la langue écrite, elle est un élément fondamental de ce passage à la scripturalité après avoir bien souvent été à l'origine de la prise de conscience dans la langue à travers les possibilités (rimes, rythmes, jeux sur la polysémie ou l'homophonie...).

IV. Les transferts

L'écrit devient avant tout un mode de transfert de choix. Il est généralement lié à une motivation fonctionnelle et pragmatique (politique, religieuse, pédagogique).

En arabe, la scripturalité devient garante de la langue et assure la pérennité d'une langue pure, d'un « haut arabe » parlé par les bédouins et soumis à la corruption des autres peuples arabisant ou non. Ce « haut arabe » présent dans la poésie et dans le Coran assure sa survie en se fixant à l'écrit, facilitant ainsi une centralisation politique. Cependant cette scripturalité n'est pas sans heurts puisqu'elle est basée sur le syriaque et les signes phéniciens, langue essentiellement consonantique et minimaliste, ce qui entraîne des problèmes de lecture considérables liés à une certaine équivocité, et une période de plus ou moins un siècle avant qu'elle ne soit acceptée.

Le passage à la scripturalité en japonais connaît bien des parallèles. La volonté politique de centralisation du gouvernement et celle de faciliter les échanges entre les gouvernements centraux et périphériques reste le ressort de ce passage à l'écrit sans oublier l'importance de la lecture des sutras bouddhiques. L'emprunt des idéogrammes chinois implique plusieurs difficultés. Dans la mesure où ceux-ci sont tantôt utilisés dans des buts sémantiques, tantôt à des fins phonémiques, des variations typographiques sont nécessaires à leur interprétation. Outre les signes distinctifs antéposés au kanji, les signes de retour, les numérotations (kanbun, kojiki) visant à rappeler l'ordre de lecture, on assiste également à des décalages sur la droite de certains signes dans la colonne d'idéogrammes (senmyō) renvoyant à l'utilisation phonémique d'un signe.

L'islandais n'échappe pas à ces considérations. La christianisation de la fin du 8^e siècle / début du 9^e siècle marque le passage de l'alphabet runique à l'alphabet latin. Ce dernier, ne comportant pas autant de variations vocaliques que le système phonologique en vigueur, a entraîné de nombreuses ambiguïtés et a donc nécessité une adaptation permise par un ensemble de signes diacritiques.

Concernant la tradition médiévale en France, les transferts du latin au français par le biais des *lingua Romana*, *lingua Gallica* et autres variantes s'inscrit également dans cette logique d'emprunt. Comme le montrent particulièrement les commentaires de textes grammaticaux présentés par Anne Grondeux, l'écrit a permis un savoir par accrétions successives qui est devenu véhicule de connaissance, puis matière de l'enseignement.

V. Conclusion

De ces exposés se détachent des constantes anthropologiques récurrentes qui ont conduit à l'avènement de la grammaire comme science. Des prises de conscience de la langue, de la nécessité d'un écrit mais également de l'importance des vernaculaires, dialectes et transferts provenant des autres langues.

Au cours de sa présentation, Djamel Kouloughli a évoqué une citation de Pierre Lévy (*Les Technologies de l'Intelligence*) concernant « les trois temps de l'esprit » ou époques cognitives qui consistent en l'oralité, la scripturalité et l'informatique. L'informatique caractérise l'ère actuelle, il s'agit du nouveau mode de transfert, favorisant la transmission du savoir, mais aussi les échanges d'une langue à l'autre à travers la proximité que peut générer Internet.